

**COMMUNE DE
BOEIL-BEZING**

Date de convocation
1^{er} avril 2026
Date d'affichage de l'avis
1^{er} avril 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15
N° d'ordre
D_2026_4_11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le sept avril, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles CAMY.

Etaient présents : MM. G. CAMY, S. TASTET, B. LORRY, M.-C. LALANNE, A.-C. LE PENVEN, P. ESPINASSEAU, C. GUILLARD, C. ANTRAYGUES, D. GRABE-BIDAU, M. CLAVE, P.-H. NAU-HENDEL, V. LAMY, C. DESPRE.

Ont donné pouvoir : V. LABORDE à B. LORRY, R. CARDY à MM. G. CAMY.

Etaient absents : V. LABORDE, R. CARDY.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : M.-C. LALANNE.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie.

**DESIGNATION DU REPRESENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES
TRANSFÉRÉES (CLECT)**

Le Maire rappelle que la Commune est membre de la Communauté de Communes du Pays de Nay, qui est un EPCI à fiscalité propre unique. Dans ce cadre, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est mise en place et la Commune y est représentée par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

PROCEDE à la désignation d'un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DESIGNE :

- Monsieur le Maire, Gilles CAMY, délégué titulaire et Betty LORRY déléguée suppléante pour représenter la Commune au sein de la CLECT de la C.C.P.N..

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Gilles CAMY